



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 3 JUIN 2019

Etaient présents : 9

Christine MEGEVAND, André VESIN, Rémi JOMARD, Laurent REY, Gérard THOMASSON, Christophe CLAEYS, Jean Paul LE MANACH, Jean Claude RUFFON, Nicolas BERTHOUD,

Excusés : 1

Daniel ATROUNE,

Ont donné procuration : 0

Date de la convocation du conseil municipal : 29/05/2019

COMMISSIONS

VOIRIE

Il reste les catadioptrés à poser sur les ilots directionnels mis en place

Les lampadaires hors service sur la RD1201 vont être remplacés et certains seront supprimés :

- Les 4 premiers en venant de Cruseilles
- Les 6 premiers en venant de Saint-Julien-en-Genevois.

Une discussion a été initiée quant à l'éventualité d'éteindre les lampadaires la nuit (entre minuit et 5H par exemple), comme cela se fait déjà dans beaucoup de commune

SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

Une réunion est prévue le jeudi 13 juin prochain avec M Christophe Seifert (Président du SIVU Beaupré) à l'école de Beaumont-Présilly. Cette réunion aura pour but de discuter de comment le dossier administratif et juridique, lors de la création de l'école, a été géré entre les communes de Beaumont et de Présilly.

La CCPC a rendez-vous courant juin avec le propriétaire du terrain jouxtant l'école de Charly.

ASSOCIATIONS

RAS.

Le festival des musiques aura lieu avec le concours des associations Saint-Blaise en Fêtes et les oursons. Les préparatifs de décoration auront lieu les mercredi, jeudi et éventuellement le vendredi précédent la fête (26, 27 & 28 juin prochain)

Les festivités commenceront le samedi soir avec le concert du groupe là bas. Le dimanche midi, l'accueil des fanfares de Passy et des Houches aura lieu sous le grand chapiteau. Un défilé aura lieu dans Saint-Blaise aux alentours de 16H.

URBANISME

Pierre Vesin : demande de travaux pour carrousel à cheval

Steven Gaillard : permis de construire pour un hangar agricole

Alves : permis de construire pour une maison jumelée.

COMMUNICATION

Un flyer sera finalisé et distribué les prochains jours pour le festival des musiques.

Le prochain bulletin est pratiquement finalisé.

RAS concernant le site Internet

BATIMENTS

La cuisine de la salle des fêtes est en service depuis la semaine dernière. L'électricité est quasiment finie, hormis l'éclairage extérieur de la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite.

Il reste à faire :

- L'entreprise Rambosson doit poser une porte de 1m10 de large pour l'accès à l'église.
- L'entreprise CMG Métallerie doit poser des barrières et garde corps, pour les parties les plus hautes. En outre, des potelets doivent être posés pour délimiter la place handicapée et un pot de fleurs devra être posé afin d'éviter tout stationnement sauvage.
- Des armoires sont à prévoir dans l'annexe de la salle.
- Du mobilier est à acheter pour remplir la salle : tables, porte manteau, autre à définir...

Pour la rénovation du lavoir du Mont-Sion, les démarches vont être entreprises pour que le projet reprenne et les travaux commencent.

CCAS

RAS

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

La dernière séance a eu lieu le mercredi 27 mars dernier. L'équipe du syndicat mixte du Salève a présenté les futurs grands chantiers à venir pour les 4 prochaines années, avec notamment l'aménagement de la gare d'arrivée du téléphérique et l'aménagement de la Croisette.

Un recrutement d'un employé à mi temps a fait débat mais a finalement été accepté.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Le comité de la CCPC aura lieu à Saint-Blaise ce mercredi 5 juin 2019

Une réunion de chantier est prévue le 4 juillet, concernant le Gymnase en construction aux Ebeaux.

Un rond point est à l'étude à l'entrée du site du pont de la Caille, afin, notamment, de faciliter l'accès des bus au site touristique.

QUESTIONS DIVERSES

Question 1 : Jean Paul Le Manach fait remarquer que les arrosoirs à disposition au cimetière n'étaient plus présents. Ceux-ci avaient été entreposé à côté de la mairie et seront remis en place très prochainement.

Prochaine réunion : Lundi 8 juillet 2019